E BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



Volume XII

ontréal

10

contact

80.60

ierre

nt?

use

sque

QUEBEC, LE 7 FEVRIER 1924

Numéro 6

Page de la Coopérative Fédérée de Québec

Assemblée Générale des Actionnaires

La Coopérative Fédérée de Québec

Avis, est par les présentes donné, que l'assembleé générale annuelle des actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec sera tenue à l'Hôtel-de-Ville, à Québec, le mercrédi, vingt-sept février courant (1924), à 10 hrs a.m.

JOS.-N. BERNIER,

Secrétaire.

Nos grains de semence

Les vieux coopérateurs savent quelle longue et patiente campagne d'éducation, dut faire la Coopérative des Producteurs de Semences de Ste-Rosalie Jct., de concert avec nos autres modes d'enseignement agricole, pour décider les cultivateurs, à n'acheter en fait de semence que les qualités ou variétés officiellement recommandées.

La Coopérative s'est attaquée résolument à ces deux cotés du problème:

a-La Qualité: en prenant comme ligne de conduite absolue, de n'offrir en vente que la meilleure classe de grain possible.

b-La Variété: en reléguant les variétés qui ne méritent pas d'être conseillées aux cultivateurs, pour ne s'en tenir qu'à celles offrant le plus de garanties de succès.

On peut dire que le problème des semences est entré dans la voie de sa solution, avec la fonctionnement de la Coopérative des Producteurs de Semences, aujourd'hui partie intégrante de la Coopérative Fédérée de Québec.

Force nous est cependant d'ajouter, qu'un trop grand nombre de cultivateurs n'ont pas encore profité ni tenu compte suffisamment de goin, curé de St-Méthode. l'aide et des exemples qu'est venu donner à notre province agricole, la Coopérative de Ste-Rosalie.

Trop de cultivateurs achètent leur semence à bas prix, c'est-àdire de mauvaise qualité; et en cela malheureusement, des intermediaires véreux ne se font pas faute de les y encourager.

Quant à la variété de la semence que les cultivateurs achètent le temps n'est plus, heureusement, où le premier charlatan venu, réussissait à vendre, le plus souvent à des prix de fortune, une avoine "évangelique à cent pour un" un blé de Russie "énorme", ou une patate "miraculeuse". Les cultivateurs savent aujourd'hui, ce que signifie "l'acclimatation" d'une semence étrangère; ils connaissent

droits. Si nous jetons les yeux sur certains catalogues de graine- Lac-St-Jean, etc-

tiers, nous ne pouvons nous empêcher d'être étonnés d'y voir, même en 1924, l'énorme quantité de variétés de grains et graines de semences qu'on y offre; variétés que nous connaissons pour être des plus dissemblables entre elles, variétés dont les caractères ne sont pas suffisamment fixés, ou variétés pour lesquelles, il n'y a pas de demande sur le marché.

Mais, là, où notre étonnement se change, en gestes de désapprobation et de dégoût, c'est lorsque nous considérons avec quelle persistance et quelle publicité on offre en vente, au plus bas prix possible, (encore dix fois trop cher, hélas!) des semences No 2 et No 3.

Conment le cultivateur pourra-t-il résister à cette suggestion qui l'entraine presque malgré lui?

Le cultivateur n'a pas le moyen de payer cher pour ses semences, nous dira-t-on. Il lui faut bien se contenter du No 2 et peut-être du No 3, s'il veut s'en procurer davantage.

C'est un bien pauvre argument. "Le cultivateur qui achete un bon grain de semence" disait il n'y a deux ans, l'honorable ministres de l'Agriculture à l'exposition des grains de semences à Québec, "a sa semence pour rien". Et il ajoutait en manière d'explication: "ce cultivateur retrouve cette semence et bien d'avantage, dans la qualité et dans l'excédant du rendement de sa récolte."

Où est l'économie?

C'est pour cela que la coopérative, organe de protection des cultivateurs, ne vend uniquement que des grains et graines de semence de variétés recommandées, Enregistrées, No 1, ou Extra No 1.

Allons donc à la Coopérative! Allons-y tous!

Quant aux charlatans, aux faiseurs et autres, laissons-les avec leurs mauvaises herbes, leur rouille, leur carie, leur charbon, leurs maladies... et les vieilles dépouilles de leurs anciennes victimes.

Coopérateur.

Résultats d'un concours

Nous sommes heureux de publier les résultats de notre concours, expédition de volailles, dont les conditions étaient stipulées dans le Bulletin de la Ferme du 17 janvier.

Le nom cherché n'était autre que celui de M. l'abbé J.-A. Bour-

Parmi les nombreuses réponses que nous avons reçues, le sort a désigné comme gagnants, les concurrents dont les noms suivent:

1er prix, M. Thomas Côté,	Hébertville-Sta.,	\$ 3.00
2ème prix, M. Louis René Duguay,	St-Méthode,	2.00
3ème prix, M. Wilfrid Boily,	St-Méthode,	1.00
4ème prix, M. Eudore Maurice Girard,	St-Félicien,	1.00
5ème prix, M. Napoléon Guay,	St-Félicien,	1.00
6ème prix, M. Abraham Côté,	St-Bruno,	1.00
7ème prix, M. Edmond Gronier,	St-Prime,	1.00
的。如果我们是一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个		

Nos félicitations aux heureux gagnants.

P.-S.—Quelques réponses ont aussi désigné au lieu de M. le aussi le rendement maximum. . et minimum d'une avoine vantée curé Bourgoin, certains éleveurs de volailles, tels que MM. Joseph Plourde, de Ste-Croix, Lac-St-Jean; Calamis Côté, de Hébertville-Néanmoins, ici encore, l'empire du mal n'a pas perdu tous ses Station; Eudice Boucher et Jean Maltais, de St-Cœur-de-Marie, J. B. C.